

Ailleurs

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **30 (1973)**

Heft 7

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ailleurs

Les sportifs chinois aux JO de Montréal?

Au cours de conversations avec les dirigeants sportifs chinois, à Pékin, MM. Thomas Keller et Oscar State, respectivement président et secrétaire de l'Assemblée générale des fédérations internationales (AGFI), ont tenté de trouver un compromis pour permettre aux Chinois de participer aux Jeux asiatiques l'an prochain en Iran et aux Jeux olympiques à Montréal en 1976.

Les deux dirigeants de l'AGFI ont exposé à leurs hôtes la situation existante tandis que les Chinois ont réitéré l'affirmation que la condition sine qua non de leur retour au sein des fédérations internationales était l'expulsion de Formose. Mais le compromis de M. Keller permettrait à la Chine de participer sans plus attendre à ces manifestations.

La difficulté

Toutefois une difficulté apparaît. On sait en effet qu'un pays doit être représenté dans au moins cinq fédérations olympiques internationales pour qu'il puisse participer aux Jeux olympiques ou aux compétitions reconnues par la CIO (tels les Jeux asiatiques). Or, les fédérations internationales, dont Formose est absente, représentent des sports peu pratiqués en Chine tels l'aviron, l'escrime et le hockey sur gazon et les Chinois appartiennent déjà à deux fédérations: la Ligue internationale de hockey sur glace et la Fédération internationale de patinage artistique. Mais ces dernières représentent des sports que ne sont pratiqués qu'aux Jeux olympiques d'hiver.

MM. Keller et State, qui ont indiqué que «c'était maintenant aux Chinois de prendre une décision», feront leur rapport lors du congrès annuel de l'AGFI à Oklahoma City au mois de mai. Ils ont invité les Chinois à assister à cette conférence mais cette offre a été «déclinée poliment», les Chinois estimant que la situation n'avait pas encore assez «muri».

Un excellent niveau

Les Chinois ont également repoussé une proposition de leurs interlocuteurs d'envoyer en Chine des entraîneurs pour des sports dont ils ne sont pas encore assez familiers. Ils ont également admis qu'ils n'étaient pas très au courant de l'évolution récente de certaines disciplines et la promesse leur a été faite qu'une documentation leur serait envoyée.

M. State a déclaré qu'il avait été impressionné par les installations sportives que M. Keller et lui-même avaient visitées. Il a souligné l'excellent niveau des sportifs de la République populaire de Chine dans certaines disciplines telles que l'athlétisme, le football, le basketball, le volleyball et l'haltérophilie.

«La Tribune de Genève»

Pierre Mazeaud (nouveau secrétaire d'Etat):

«Les concours de pronostics?...

Il va falloir que j'y réfléchisse»

Pour ses détracteurs comme pour ses amis, Pierre Mazeaud, 43 ans, le nouveau secrétaire d'Etat, est «excessif en tout»!

Voilà qui laisse présager une action brusque, farouche, déterminante, ainsi qu'en témoigne jusque-là sa double carrière (sa double passion devrait-on dire) de juriste et d'alpiniste.

Comme sportif, Pierre Mazeaud est un fanatique de la montagne. Vainqueur avec René Demaison de la plus belle des Dolomites (cima uest di Lavaredo), héros avec Walter Bonatti de la dramatique ascension du pilier du Fresney (où quatre de leurs camarades ont trouvé la mort), il fit également partie de l'expédition internationale de 1971 à l'Everest.

Comme juriste, il a été l'une des vedettes (et l'inspirateur) des différents textes concernant la filiation, la réforme, l'aide judiciaire, les incompatibilités. Fils et petit-fils de hauts magistrats, lui-même docteur en droit, député des Hauts-de-Seine depuis 1968, il n'a fait que rompre des lances avec des institutions, des adversaires de la montagne ou ses propres amis.

C'est lui qui avait proposé à ses collègues de la majorité de prélever 10 pour cent sur les fortunes engagées au P.M.U., en faveur de la jeunesse et des sports; c'est lui qui, au cours d'une croisade contre la drogue s'était écrié: «Nous n'en triompherons que par la création d'un sport de masse...»

Le voici aux premières loges pour entreprendre un nouveau combat, celui indiscutablement qui lui tient le plus à cœur. Fidèle à son personnage de sportif, de fonceur, de battant, il ne m'a pas fait mystère de ses intentions.

Question. — Quelle est la tâche la plus urgente du ministre des Sports?

Réponse. — C'est de prendre en main le sport de compétition, le sport d'élite; de renouer des contacts étroits avec les fédérations et les clubs; de développer le sport de masse auquel je suis très attaché.

En un mot, c'est de faire faire du sport...

Q. — Vous contenterez-vous du pourcentage dérisoire (0,7 pour cent) accordé à la jeunesse et au sport par le budget général?

R. — Je me battrais comme tous les autres ministres ou secrétaires d'Etat pour avoir des sommes plus importantes à ma disposition. Je considère toutefois que les Français m'aideraient singulièrement s'ils consentaient à être moins sceptiques pour ce qui concerne le sport. C'est à eux, en premier lieu, qu'il appartient de forcer la main aux financiers. Les Français ne croient dans les vertus du sport que pendant les jeux olympiques (deux semaines tous les quatre ans) ou le Tournoi des Cinq Nations. En dehors de cela ils n'y attachent qu'une importance très relative: il est difficile de plaider pour une cause qui laisse presque indifférent.

Q. — Comment promouvoir ce sport de masse dont vous parlez souvent?

R. — En effet, cette question me préoccupe au plus haut point. Il faut considérer que les clubs (que je veux aider) sont des cellules complémentaires de l'école. Je sais qu'il y a des problèmes d'horaires difficiles à équilibrer, mais je voudrais d'abord que les jeunes aient la liberté de choisir leur sport. Je voudrais instituer le «sport optionnel» comme cela se pratique en Allemagne de l'Est, un pays que nous devons prendre souvent comme référence sportive.

Q. — Dans combien d'années le sport à l'école deviendra-t-il une réalité?

R. — Cela dépend aussi, et même d'abord, des enseignants. Compte tenu de notre budget et de nos possibilités, c'est tout de même un problème qui peut être réglé rapidement, dans une collaboration étroite et parallèlement aux clubs.

A cet égard, ce qu'a dit le Premier ministre concernant l'allègement des programmes qui passe par une «pratique généralisée du sport» est capital. Cela montre que le gouvernement et aussi le président de la République, ainsi qu'il l'a dit à Munich, se penchent sur ces questions.

Mon rôle est de relever le défi du scepticisme duquel les Français sont prisonniers. Notre société exige de la détente et des loisirs dont fait partie le sport. Mon ambition n'est pas d'embrigader les jeunes, mais de les aider à sortir du monde fou dans lequel nous vivons et la seule sortie c'est le sport. Mieux que cela, ils doivent apprendre à faire du sport comme ils apprennent à faire de la grammaire. Les deux sont également nécessaires.

Q. — De quels moyens disposerez-vous pour offrir aux athlètes de haute compétition une véritable promotion sociale?

R. — Les athlètes qui donnent tout au sport, jusqu'à leur vie, doivent effectivement connaître une «suite» décente. C'est aussi un problème qui me tracasse. Il est évident que la pauvreté actuelle de notre sport de haut niveau provient de cette inquiétude du lendemain, dès après l'âge de 25 ans, et je ne parle pas des nageurs...

Pendant des années, chez nous, le professeur de «gymnastique» ou le premier en éducation physique ont été considérés comme des bêtes curieuses. Il faut que cela disparaisse totalement.

Pour les serviteurs du sport qui cessent leurs activités sur le stade je vois très bien des postes de responsabilités, de conseillers techniques, des directeurs de «cellules de réflexions». Il faut absolument que l'avenir de ceux qui dans ce domaine rendent service au pays soit assuré. Et je me félicite que le général de Gaulle, le premier, ait jugé aussi normal de récompenser un sportif qu'un ambassadeur...

Q. — Quelle est votre position concernant les concours de pronostics?

R. — Elle est connue, j'y étais favorable. Mais c'était une façon de voir «de l'autre côté de la barrière». Il va falloir que j'y réfléchisse beaucoup. J'arrive seulement dans une nouvelle maison où j'ai tout à découvrir.

Ce que je veux, en tout cas, c'est que l'on retire cette étiquette d'immoralité que l'on accole aux concours de pronostics; le gosse de 12 ans qui court sur un stade se moque bien de savoir qui l'a payé. Et moi aussi. L'essentiel étant qu'il coure...

Q. — Quel est votre avis sur l'amateurisme?

R. — Il faut absolument revoir le problème en fonction des données actuelles. Il ne peut plus y avoir d'amateurs au sens dont l'entendait Coubertin, car le sport doit être à tous et non à quelques privilégiés de la fortune.

Q. — Etes-vous d'accord sur les «élargissements» effectués par votre prédécesseur, concernant Letessier, Boyer et surtout Bobin?

R. — C'est chose faite, je n'y reviendrai pas. Cela que je peux dire c'est que j'ai des idées très précises sur leur utilisation. Robert Bobin, notamment, qui est un vieil ami, continuera de servir l'athlétisme et le sport français à son plus haut niveau. C'est une certitude et une... assurance pour moi!

Q. — Quel serait votre plus grande joie de ministre des Sports?

R. — Que le sport français obtienne de grands résultats aux jeux de Montréal. Mais cela n'est peut-être qu'une réponse de circonstance.

En fait, je serai pleinement, totalement, absolument heureux le jour où 15 millions de jeunes iront sur les stades en sortant de l'école, aussi naturellement et aussi spontanément qu'ils vont s'amuser ou courir les filles!

«France Soir», interview recueillie par Fr. Huger